



EASY PERMIS LIMAS

CONTACT

Téléphone
07 63 51 34 04

E mail
easypermis@outlook.fr

Agrément Préfectoral
E 2106900140

Les enjeux de la formation B

I. Quelle est la finalité de la formation au permis de conduire ?

Si l'usage de l'automobile n'était pas dangereux, il n'y aurait pas d'enseignement de la conduite. Le nombre croissant des accidents de la circulation et leur gravité ont fait naître une inquiétude. L'objectif principal de la formation est l'amélioration de la sécurité routière. Rouler en sécurité est une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. En ce qui nous concerne, notre but est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences c'est-à-dire « former » des automobilistes plus sûrs.

Les automobilistes passent souvent plusieurs milliers d'heures au volant et la circulation est de plus en plus dense. La formation au permis de conduire est un moyen de prévention des accidents.

II. Les enjeux majeurs :

- l'accidentalité,
- la sécurité,
- la lutte contre l'usage de substances psychoactives,
- la baisse des excès de vitesse,
- la mobilité durable et citoyenne,
- le risque routier professionnel,
- le vieillissement de la population.

III. L'évaluation de conduite préalable

En préalable de la formation, une évaluation de niveau sera effectuée. Elle est décomposée en trois parties :

- une prise de connaissance de l'élève portant sur son expérience en conduite
- des questions théoriques simples sur le véhicule (direction, frein, embrayage, boîte de vitesse)
- des exercices pratiques sur un parking (démarrage /arrêt de précision).

IV. Le programme de formation [REMC]

Un programme présente de façon plus ou moins détaillé ce qui va être fait durant la formation.

Des cours théoriques et pratiques vous aideront à atteindre le savoir-faire et les connaissances nécessaires ainsi qu'à personnaliser votre progression.

Les compétences en 4 étapes :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les

autres usagers

- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.





EASY PERMIS LIMAS

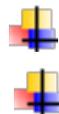
CONTACT

Téléphone
07 63 51 34 04

E mail
easypermis@outlook.fr

Agrément Préfectoral
E 2106900140

Déroulement formation AAC



Evaluation de conduite préalable



Possibilité d'alternance avec les
cours de code en salle et les cours de
conduite

Code:

- ✓ Livre de code
- ✓ Examens blancs en salle avec 1 vidéoprojecteur
(*cours Code Rousseau mis à jour régulièrement*)
 - Avec correction par 1 enseignant à certains créneaux horaires.
- ✓ Cours de code au sein de l'auto-école sur des thèmes en présence d'un enseignant
- ✓ Tests + cours sur internet (*Pass Rousseau*)
- ✓ Suivi en ligne de tous les résultats par l'auto-école

Présentation à l'examen théorique

Conduite:

- ✓ Écoute pédagogique (*échanges avec l'élève afin de lui proposer une formation personnalisée*)
- ✓ Conduite (*heures déterminées par l'évaluation – 20h minimum*) dispensées par 2 enseignants sur différents parcours en suivant les étapes du programme REMC (*1h30 à 2h d'autoroute incluses*)
- ✓ RDV préalable avec l'accompagnateur, leçon de conduite par l'élève avec l'accompagnateur à l'arrière + explications données à l'accompagnateur, remise du livret accompagnateur + 1 disque AAC, signature et

validation de la fin de formation sur le carnet pour assurance.

- ✓ 1^{er} RDV pédagogique (*3 mois minimum et 1000 kms obligatoire*): leçon de conduite par l'élève avec l'accompagnateur à l'arrière. Ce RDV permet de faire le point et échanger afin de savoir les points à travailler ou à réexpliquer.
- ✓ 2^{ème} RDV pédagogique (12 mois minimum et 3000 kms obligatoire) : leçon de conduite par l'élève avec l'accompagnateur à l'arrière. Ce RDV permet de faire 1 bilan.
- ✓ Examens blancs : entraînement sur les parcours similaires à l'examen

Présentation à l'examen pratique





EASY PERMIS LIMAS

CONTACT

Téléphone
07 63 51 34 04

E mail
easypermis@outlook.fr

Agrément Préfectoral
E 2106900140

Déroulement formation B

- ✚ Evaluation de conduite préalable
- ✚ Possibilité d'alternance avec les cours de code en salle et les cours de conduite

Formation théorique :

- ✓ Livre de code
- ✓ Examens blancs en salle avec 1 vidéoprojecteur (cours Code Rousseau mis à jour régulièrement)
 - Avec correction par 1 enseignant à certains créneaux horaires.
- ✓ Cours de code au sein de l'auto-école sur des thèmes en présence d'un enseignant
- ✓ Tests + cours sur internet (Pass Rousseau)
- ✓ Suivi en ligne de tous les résultats par l'auto-école

Présentation à l'examen théorique

Formation pratique :

- ✓ Ecoute pédagogique (échanges avec l'élève afin de lui proposer une formation personnalisée)
- ✓ Conduite (heures déterminées par l'évaluation – 20h minimum) dispensées par 2 enseignants sur différents parcours en suivant les étapes du programme REMC
- ✓ Examens blancs : entraînement sur les parcours similaires à l'examen

Présentation à l'examen pratique



Conditions de passage des épreuves de l'examen du code de la route

☐ Inscription à l'examen

L'examen du code de la route a été privatisé.

Vous pouvez choisir le jour et l'heure de votre examen selon les créneaux disponibles.

Nous nous chargeons de votre inscription (*coût de la redevance pour le centre d'examen : 30 euros*)

Nous pouvons également vous accompagner sur le lieu d'examen, départ et retour auto-école (*frais d'accompagnement : 40 euros*)

Bien être présent sur le lieu d'examen 15 mn avant le début de l'épreuve muni de votre pièce d'identité en cours de validité et de votre convocation imprimée.

☐ Déroulement de l'examen

L'examen se déroule sur tablette tactile.

La série de code est composée de 40 questions sans la correction tirées au sort dans la banque de données officielle autour des 10 thèmes :



Chaque candidat a une série différente.

Vous avez 15 à 20 secondes pour répondre une fois que la question a été posée donc prenez le temps de bien réfléchir ☺

Vous réussirez l'épreuve lorsque vous obtenez au minimum 35 bonnes réponses soit au maximum 5 fautes.

☐ Résultats

Les résultats nous sont transmis directement par mail le jour même.

Ce mail communique le nombre d'erreurs par thématiques.

En cas d'échec, vous pouvez repasser l'examen dès la semaine suivante (*coût de la redevance pour le centre d'examen : 30 euros*)



Conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire

Après avoir obtenu votre code de la route, vous pouvez passer l'examen du permis de conduire.

A compter de la date d'obtention du code de la route, votre code est valable 5 ans. Le nombre maximum de présentations au permis est de 5. Dans le cas où l'examen du permis n'a pas été passé au bout de 5 ans ou non réussi après 5 passages, il faudra repasser l'examen du code de la route.

I. Informations

Le jour de votre examen, il est impératif que vous soyez présent à l'heure indiquée sur la présente convocation même si ce n'est pas l'heure à laquelle vous passerez votre examen. Vous serez accompagné par un moniteur qui sera présent à l'arrière du véhicule pendant toute la durée de l'épreuve. Vous allez être évaluée sur un parcours en agglomération et en hors agglomération durant 32 minutes. L'examineur cherche à vérifier votre capacité à déceler les changements de contexte sur la route et à vous y adapter. Votre mission est de lui faire partager votre assurance et autonomie au volant. Il faudra également montrer que vous avez conscience des risques grâce à votre conduite en toute sécurité.

II. Déroulement de l'examen

1. Explications de l'épreuve par l'examineur et installation au poste de conduite
2. Conduite en circulation (agglomération et hors agglomération)
3. Arrêt de précision
4. Questions de vérifications intérieures, extérieures et de 1er secours
5. Manœuvre choisie par l'examineur

III. Barème et notation

L'examineur possède une grille d'évaluation sur 31 points. Afin d'obtenir le permis de conduire, vous devez avoir au minimum 20 points sans fautes éliminatoires.

Il y a 5 niveaux d'appréciations :

- **E** : faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers).
- **0** : le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.
- **1 point** : la compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète.
- **2 points** : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.
- **3 points** : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.



Conditions de passage de l'examen du permis de conduire

Après avoir obtenu votre code de la route, vous pouvez passer l'examen du permis de conduire.

A compter de la date d'obtention du code de la route, votre code est valable 5 ans. Le nombre maximum de présentations au permis est de 5. Dans le cas où l'examen du permis n'a pas été passé au bout de 5 ans ou non réussi après 5 passages, il faudra repasser l'examen du code de la route.

I. Informations

Le jour de votre examen, il est impératif que vous soyez présent à l'heure indiquée sur la présente convocation même si ce n'est pas l'heure à laquelle vous passerez votre examen. Vous serez accompagné par un moniteur qui sera présent à l'arrière du véhicule pendant toute la durée de l'épreuve. Vous allez être évaluée sur un parcours en agglomération et en hors agglomération durant 32 minutes. L'examineur cherche à vérifier votre capacité à déceler les changements de contexte sur la route et à vous y adapter. Votre mission est de lui faire partager votre assurance et autonomie au volant. Il faudra également montrer que vous avez conscience des risques grâce à votre conduite en toute sécurité.

II. Déroulement de l'examen

1. Explications de l'épreuve par l'examineur et installation au poste de conduite
2. Conduite en circulation (agglomération et hors agglomération)
3. Arrêt de précision
4. Questions de vérifications intérieures, extérieures et de 1^{er} secours
5. Manœuvre choisie par l'examineur

III. Barème et notation

L'examineur possède une grille d'évaluation sur 31 points. Afin d'obtenir le permis de conduire, vous devez avoir au minimum 20 points sans fautes éliminatoires.

Il y a 5 niveaux d'appréciations :

- **E** : faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un

EASY PERMIS LIMAS

CONTACT

Téléphone
07 63 51 34 04

E mail
easypermis@outlook.fr

Agrément Préfectoral
E 2106900140

comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers).

- **0** : le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.
- **1 point** : la compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète.
- **2 points** : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.
- **3 points** : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.

Quel que soit l'erreur que vous avez commise, si l'inspecteur intervient physiquement sur les pédales ou le volant, cela sera forcément considéré comme une faute éliminatoire.

⚠ Une intervention verbale de l'examineur n'est pas forcément synonyme d'élimination. Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite et cela est une bonne chose. Vous restez un jeune conducteur avec des qualités et des défauts qui sont pardonnables. Servez-vous alors de ses conseils pour mieux faire !

Grille d'évaluation du permis de conduire :

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE [1]

Prénoms : _____ Sexe : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Prénoms : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Bilan des compétences

Compétence	Niveau d'appréhension					Autonomie	Sécurité
	3	2	1	0	0		
Comprendre et maîtriser ses véhicules							
Choisir et utiliser le véhicule en sécurité à bord							
Effectuer des manœuvres de véhicule							
Conduire et utiliser les commandes							
Appréhender la route							
Respecter l'interdiction							
Adapter son itinéraire							
Respecter le règlement							
Partager la route avec les autres usagers							
Communiquer avec les autres usagers							
Partager la route							
Participer en sécurité							
Soeur-taxeux							
Soeur-taxeux et respectueux de l'environnement							
Soeur-taxeux							
Total général							

Conducteur novice : seuil d'insécurité à 6,2 g/7
Attention : 0,2 g/7 c'est 0 verre d'alcool!

BIAN **Insécurité à 10**

[1] ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 30 jours révolus (obligation B)
[2] sous réserve de l'aptitude à la conduite Bâle par l'avis médical

IV. Les résultats

Les résultats sont transmis directement à l'école de conduite par courrier et mail dans un délai de 48h après votre passage.

1. En cas de réussite : vous aurez accès à votre certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) portant la mention favorable. Il est valable 4 mois en attendant la délivrance de votre permis de conduire. Nous vous donnerons une liste de documents à nous ramener afin de faire la demande de création de votre permis de conduire.

2. En cas d'échec : vous aurez accès à la grille d'évaluation remplie par l'examineur. Pour repasser l'examen du permis de conduire, il y aura une attente d'environ 2 mois à partir de la date du dernier passage ainsi que 45,00€ de frais d'accompagnement.